

AUTORISATION PARENTALE

■ **Madame, Monsieur :**

.....

■ **Je prends connaissance des points suivants** ainsi que du contrat auquel ma fille-mon fils s'engage :

- La commune de TRELIVAN ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». La somme versée pour la participation à l'activité ne pourra donc avoir l'équivalent de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert des parents ou du tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La commune de TRELIVAN s'engage à souscrire auprès de sa compagnie d'assurance un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité, couvrant l'ensemble des dommages et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. (Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres).

■ **En qualité de tuteur légal, j'autorise mon enfant**

NOM.....

PRENOM.....

Domicilié.....

A participer à l'opération « Argent de poche »

■ J'autorise, sous réserve d'en être préalablement informé, **le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU)** pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur mon enfant.

■ Dans le cadre des chantiers « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers sur la commune et non à des fins commerciales.

→ J'autorise les prises de vue de mon enfant

→ Je refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à, le

Signature précédée de « Lu et approuvé »